

Référént de parcours PLIE Clauses

Contexte

Les clauses sociales dans les marchés publics permettent, d'une part aux acheteurs publics (collectivités territoriales, organismes publics, Etat), de répondre aux exigences de développement durable sur le volet social, en favorisant l'accès et le retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées, et d'autre part, aux entreprises de mettre en œuvre concrètement leur responsabilité sociale sur le territoire. Le développement présent et à venir du dispositif des clauses sociales sur le territoire génère de nombreuses offres d'emploi ; véritable levier vers l'insertion professionnelle durable.

Description et contenu de l'action

L'action se traduit par un accompagnement à destination des participants PLIE positionnés à l'entrée en parcours PLIE sur une mission clauses sociales.

- Animation de réunions d'information collective en lien avec Pôle Emploi, présentation des clauses dans les structures partenaires conventionnées
- Repérage de public, diffusion des offres aux participants (mailing liste)
- Phase de diagnostic :
Vérification des compétences professionnelles en lien avec l'offre d'emploi ou les projets de recrutement.
- Phase de mise en immersion professionnelle :
 - Préparation du candidat, mise en relation sur offre d'emploi, suivi dans l'emploi
 - Animation d'ateliers thématiques collectifs,
 - Organisation de speed meeting avec les entreprises et professionnels de l'insertion
- Phase d'accompagnement entre 2 missions clausées, aide à la construction du parcours d'insertion avec mise en relation sur offres d'emploi ou réorientation vers un référént de parcours PLIE...

Finalité

Il s'agit d'amener le participant à favoriser son insertion professionnelle durable en mobilisant le levier des clauses sociales.

Nombre de participants minimum : 35

Lieu : Accueil sur Lunel, Mauguio, Carnon, La Grande Motte, Palavas les Flots